

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

éducation nationale : personnel

Question écrite n° 60872

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à M. le ministre de l'éducation nationale de bien vouloir lui communiquer le nombre de fonctionnaires de son ministère détachés auprès d'autres administrations ou d'organismes publics.

Texte de la réponse

L'état des personnels gérés par la direction des personnels administratifs et d'encadrement actuellement détachés auprès d'autres administrations ou d'organismes publics est le suivant : 203, personnels de la filière bibliothèques ; 836, personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service et personnels sociaux et de santé ; 251, personnels ingénieurs, techniques, administratifs de recherche et de formation (enseignement supérieur) ; 114, corps d'inspection : inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux et inspecteurs de l'éducation nationale ; 262, personnels de la direction. Concernant le corps des attachés d'administration centrale, 94 agents sont en position de détachement dont 53 dans les services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale ; 19 dans un autre ministère ; 16 dans des organismes publics ; 6 en scolarité à l'école nationale d'administration. Concernant le corps des secrétaires administratifs d'administration centrale, 65 agents sont en position de détachement, dont 45 dans les services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale ; 5 dans un autre ministère ; 10 dans des organismes publics ; 5 en scolarité dans des IRA. Concernant le corps de catégorie C, 38 agents sont en position de détachement, dont 13 dans les services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale ; 11 dans un autre ministère ; 11 dans des organismes publics ou collectivités territoriales ; 3 auprès d'un député.

Données clés

Auteur: M. Christian Estrosi

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 60872

Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat Ministère interrogé : éducation nationale Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2770 **Réponse publiée le :** 10 septembre 2001, page 5192